

**DU 13 AOÛT AU 10 SEPTEMBRE**

**C'EST LA RENTRÉE**

**POUR L'ACHAT D'UN FOUR BXP4400X, JE PROFITE DE**

**30** €\*  
**REMBOURSÉS**



**\*VOIR MODALITÉS EN MAGASIN OU SUR WWW.BUT.FR**

**BULLETIN DE PARTICIPATION - OP BRANDT / BUT «C'EST LA RENTRÉE»**

M.  Mme.

Nom\* : .....

Prénom\* : .....

Adresse\* : .....

Code Postal\* : ..... Ville\* : .....

Téléphone\* : ..... E-Mail\* : .....

Four BXP4400X

Enseigne / Lieu d'achat\* : .....

Numéro de Série du four BXP4400X\* --

\*Tous les champs sont obligatoires. Toute demande incomplète ne pourra être traitée.  
Les informations qui vous sont demandées dans le cadre de l'opération ODR BRANDT / BUT « C'est la rentrée ! » seront traitées informatiquement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations nominatives vous concernant en écrivant à l'adresse de l'Opération. Règlement complet de l'Opération ci-après ou sur simple demande à « Tessi MD »- OP C'est la rentrée n°21319 - 45204 MONTARGIS CEDEX

**BUT**

Pour tous les jours et même les autres. **Brandt**

# Règlement de l'opération promotionnelle Brandt / But

DU 13 AOÛT AU 10 SEPTEMBRE 2019

## C'EST LA RENTRÉE !



### Article 1 : Nature de l'Opération

La société Brandt France, société par actions simplifiée au capital de 100.000.000€, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 801.250.531, dont le siège social est situé au 89/91 boulevard Franklin Roosevelt 92500 RUEIL-MALMAISON, organise du 13 août au 10 septembre 2019 inclus, une offre Consommateurs, intitulée « ODR BRANDT / BUT ».

Cette opération est ouverte à tous les consommateurs ayant acheté, entre le 13 août et le 10 septembre 2019, dans les conditions indiquées ci-dessous, un four concerné par l'Opération, dans l'un des magasins BUT participant à l'Opération en France métropolitaine (Corse comprise) ou sur le site internet [www.but.fr](http://www.but.fr). Ne peuvent participer les personnels des magasins BUT et de [but.fr](http://but.fr).

### Article 2 : Principe de l'Opération

Entre le 13 août et le 10 septembre 2019, pour tout achat, dans les conditions ci-après, d'un four Brandt concerné par l'Opération (listé à l'article 3), le consommateur recevra, sur demande adressée avant le 25 septembre 2019, un remboursement tel qu'indiqué ci-dessous :

- Pour l'achat, entre le 13 août et le 10 septembre 2019, d'un four pyrolyse, (listé à l'article 3), le consommateur pourra demander un remboursement de 30 €.

### Article 3 : Produits concernés

L'Opération concerne exclusivement les références électroménager suivantes :

Four pyrolyse : **BXP4400X**

### Article 4 : Conditions d'attribution du remboursement

Comme mentionné ci-dessus, l'Opération est valable du 13 août au 10 septembre 2019 inclus, pour la date d'établissement de la facture ou bon de commande justifiant de l'achat du produit concerné.

La facture doit être libellée au nom de la personne physique « le Consommateur » et en aucun cas, au nom d'une personne morale. Les mentions sur la facture seront conformes aux dispositions de l'article L441-3 du Code de commerce.

Pour recevoir son remboursement, le consommateur devra :

a) **ACHETER** entre le 13 août et le 10 septembre 2019, un four concerné par l'opération.

b) **PREPARER** les documents et informations suivants :

- Pour un achat réalisé dans un point de vente physique :
  - le **bulletin de participation** imprimé et préalablement rempli sur le site [www.but.fr](http://www.but.fr) avec les coordonnées complètes du consommateur, ou une participation sur papier libre (nom, prénom, adresse complète et numéro de téléphone du consommateur)
  - Une **copie de la facture** (s'il s'agit d'une facture manuscrite, elle devra contenir le cachet commercial du distributeur) ou le bon de commande.
  - Un **RIB** émanant d'un établissement bancaire français et précisant les numéros BIC et IBAN. Le RIB doit être au nom de l'acheteur de l'appareil, seul bénéficiaire de l'offre.

- Pour un achat réalisé sur un site de vente en ligne :
  - le **bulletin de participation** imprimé et préalablement rempli sur le site [www.but.fr](http://www.but.fr) avec les coordonnées complètes du consommateur, ou une participation sur papier libre (nom, prénom, adresse complète et numéro de téléphone du consommateur)
  - Une **copie de la facture** ou du bon de commande.
  - Une copie du message émis par le site de vente en ligne confirmant l'achat et le paiement du ou des produit(s).
  - Un **RIB** émanant d'un établissement bancaire français et précisant les numéros BIC et IBAN. Le RIB doit être au nom de l'acheteur de l'appareil, seul bénéficiaire de l'offre.

c) **ADRESSER** le dossier complet, à ses frais, avant le 25 septembre 2019 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse de l'opération (cf.art 6 ci-après).

Les frais d'envoi de dossier ne seront pas remboursés.

Le consommateur recevra son remboursement **EXCLUSIVEMENT** par virement bancaire dans un délai d'environ 10 semaines à compter de la réception de son dossier complet.

### Article 5. Autres conditions

Cette offre est limitée à une seule demande par foyer sur toute la durée de l'Opération.

L'Opération n'est pas cumulable avec d'autres offres ou remises promotionnelles.

La participation à cette Opération implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. Toute demande illisible, incomplète, falsifiée, raturée ou avec des coordonnées erronées sera considérée comme nulle. Toutes les difficultés d'interprétation ou d'application du présent règlement seront tranchées par BRANDT France qui se réserve la possibilité d'exclure les participants ayant commis des fautes avérées. Notamment, en cas de doute sur l'authenticité d'une facture, BRANDT France se réserve le droit de procéder à une vérification auprès du distributeur qui aurait vendu le produit au consommateur souhaitant participer à l'Opération.

Pour l'achat des Produits sur un site de vente en ligne, le consommateur, qui utiliserait son droit de rétractation, s'engage à annuler sa demande de participation à l'Opération, par courrier à l'adresse de l'opération (cf.art 6 ci-après).

BRANDT France pourra écourter, proroger, modifier, annuler l'Opération si des circonstances extérieures l'y contraignent. Toute décision de BRANDT France concernant l'existence, le déroulement et l'achèvement de l'Opération est souveraine et n'est susceptible d'aucun recours.

Les informations qui vous sont demandées dans le cadre de l'opération « ODR BRANDT / BUT » seront traitées informatiquement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations nominatives vous concernant en écrivant à l'adresse Brandt France.

### Article 6. Adresse de l'opération

TESSI MD  
C'EST LA RENTRÉE / N° 21319  
45204 MONTARGIS CEDEX

**BUT**

Pour tous les jours et même les autres. **Brandt**